

BRETAGNE

Bulletin régional de la santé de l'abeille

N°6
Juillet
2025

La météo bretonne a permis une bonne miellée de printemps contrastant enfin avec l'année 2024. La miellée d'été semble correcte malgré les coups de chaleur. On observe tout de même une forte précocité des floraisons cette année, il faudra être vigilant et surveiller la disponibilité des ressources avant le sarrasin et le lierre.

Les traitements contre Varroa approchent à grands pas, vous pouvez retrouver les recommandations de traitement dans ce bulletin.

Belle miellée d'été à tous.tes !

SOMMAIRE

DE VOTRE BULLETIN RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE L'ABEILLE

- 1** Bilan préliminaire de la campagne de piégeage de printemps dans le cadre du plan Frelon à pattes jaunes FREDON-GDS
- 2** Impacts technico-économique du Frelon à pattes jaunes sur les exploitations apicoles
- 3** Varroa : itinéraires 2025 et rappel des recommandations
- 4** Bulletin OMAA de avril à juin 2025

Actus et annexes

Bilan préliminaire de la campagne de piégeage de printemps dans le cadre du plan Frelon à pattes jaunes FREDON-GDS

La campagne de **piégeage sélectif de printemps** du Frelon à pattes jaunes a débuté progressivement entre fin mars et mi-avril et s'est clôturée le 18 mai dernier. Nous sommes actuellement en phase de compilation et d'analyse de données, afin d'en tirer un bilan complet.

En cohérence avec le **plan national de lutte contre le Frelon à pattes jaunes**, **880 pièges sélectifs** de type coréens à ailes (*figure 1*) ont pu être financés et déployés sur **42 communes pilotes** réparties dans les quatre départements bretons (*figure 2*). Le maillage retenu était d'un piège par km², permettant une couverture homogène du territoire communal. Le choix des communes s'est appuyé sur l'existence de réseaux locaux et de piégeurs permettant de faciliter la logistique de terrain et le suivi de cette première phase expérimentale. Toutes les **communes** historiquement engagées dans le piégeage de printemps n'ont pu être retenues pour cette première année, elles seront **intégrées progressivement**.

Ce dispositif a pu être mis en place, grâce à l'implication conjointe des **FDGDON**, des **GDSA**, des **autres structures apicoles**, des **référents** et des **nombreux piégeurs** sur le terrain.

Un grand **merci** à tous pour votre mobilisation !

Carte des 42 communes pilotes ayant reçu des pièges sélectifs coréens à ailes



Fig. [1] : piège sélectif coréen à ailes préconisé dans le plan national de lutte contre le Frelon à pattes jaunes.



Fig. [2] : carte de la région Bretagne représentant en bleu les 42 communes pilotes ayant reçu des pièges sélectifs coréens à ailes.



Bilan préliminaire de la campagne de piégeage de printemps dans le cadre du plan Frelon à pattes jaunes FREDON-GDS

Des premiers retours encourageants :

Les **résultats préliminaires** sont **positifs** : les pièges montrent une bonne **attractivité** et une **sélectivité** satisfaisante, dans la continuité des travaux de l'ITSAP/INTERAPI réalisés sur un panel d'environ cent pièges ([Fiche synthèse test pièges](#)).

Les captures de Frelons à pattes jaunes par piège sont très variables, allant actuellement de 0 à 270 individus (*figure 3*). La **médiane** s'élève à **38 frelons à pattes jaunes** capturés par piège, contre **6** pour les **frelons européens**. Le box plot met en évidence que **50% des pièges ont capturé entre 16 et 72 frelons à pattes jaunes**, avec plusieurs pièges particulièrement efficaces atteignant jusqu'à 270 captures (*figure 3*).

La figure 4 illustre la dispersion des captures de frelons. Cette distribution asymétrique témoigne d'une forte hétérogénéité de la présence du Frelon à pattes jaunes sur le territoire, avec certaines zones pouvant être fortement infestées, ou bien d'une plus grande attractivité de certains pièges.

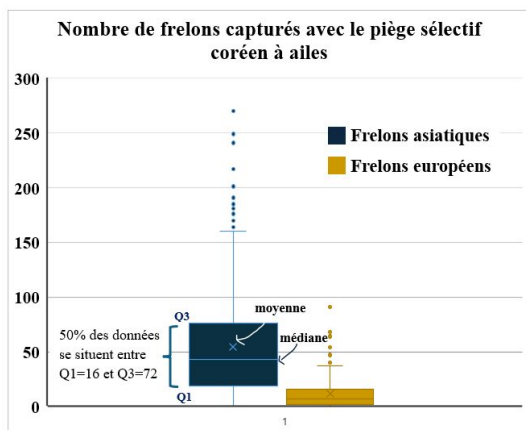
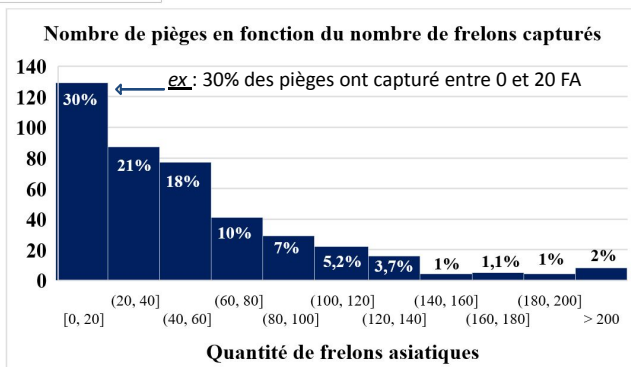


Fig. [3] : comparaison du nombre de frelons à pattes jaunes et de frelons européens capturés par piège avec le piège sélectif coréen à ailes. Résultats provisoires établis à partir de 423 pièges.

Fig. [4] : répartition de la quantité de pièges coréens à ailes selon le nombre de frelons à pattes jaunes capturés pendant la campagne de piégeage sélectif de printemps 2025. Résultats provisoires établis à partir de 423 pièges.





Bilan préliminaire de la campagne de piégeage de printemps dans le cadre du plan Frelon à pattes jaunes FREDON-GDS



Ces résultats sont **provisoires** car seule la moitié des données a été compilée à ce jour (**423 pièges sur 880 déployés**). La phase de remontée des données est toujours en cours, et l'analyse finale viendra consolider l'ensemble des résultats.

Une fois toutes les données remontées, il sera pertinent **d'investiguer les raisons de la variabilité des captures**. Plusieurs facteurs contextuels, tels que la concurrence liée à l'utilisation de pièges supplémentaires à proximité du coréen à ailes, des dynamiques locales de populations de frelons ou encore des différences dans les pratiques de piégeage (ex : positionnement du piège à proximité d'arbres à fleurs ou positionnement aléatoire), pourraient en partie expliquer les différences observées entre les sites.

Pour ceux qui n'ont pas encore transmis leurs données de comptage, nous vous invitons à le faire rapidement à l'adresse section.apicole@gds-bretagne.fr, afin de valoriser pleinement cette phase de piégeage et de garantir une analyse la plus représentative possible.

Vers une meilleure connaissance de l'impact écologique :



Afin de contrôler nos actions et plus particulièrement la sélectivité du piégeage de printemps, **40 échantillons** de contenu de pièges sont **analysés par la clinique du végétal de FREDON Bretagne**. L'objectif est d'identifier d'éventuelles espèces non-cibles capturées. A noter que l'étude de l'ITSAP/INTERAPI 2022/2024 fait référence à un taux de sélectivité de 26% pour le piège coréen à ailes Beevital® ([Fiche synthèse test pièges](#)).

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur : <https://www.frelonasiatique.bzh>



Impacts technico-économiques du Frelon à pattes jaunes sur les exploitations apicoles



Depuis l'hiver 2023, l'ADA Bretagne tente de chiffrer l'impact économique du FA sur vos exploitations. Les impacts sont divers mais restent difficiles à appréhender dû à la multifactorialité des pertes/affaiblissements de colonies (état sanitaire des ruches, famines etc.). Mais il est important de les définir et les quantifier pour mieux vous accompagner et armer la filière sur cette thématique.

Une enquête est en cours pour chiffrer vos pertes sur l'année 2024, vous pouvez encore y répondre : <https://itsap.limesurvey.net/966942?lang=fr>

L'objectif est de faire ce recensement en routine pour consolider nos références régionales. En cas de pression, vous pouvez d'ores et déjà noter quelques chiffres pour nous les rapporter par la suite :

- L'état global des colonies (sanitaire, ressources)
- La pression frelon observée devant les ruches
- Estimation du nombre de colonies affaiblies/perdues liée au frelon
- Le temps passé à renouveler ce cheptel
- Estimation de la perte de production (miel, pollen etc.) liée au frelon
- Notez si la présence du frelon a raccourci une miellée
- Le coût lié au nourrissage supplémentaire
- Le nombre de visites ou de km supplémentaires réalisés
- Les frais engagés pour le piégeage, la protection de ruchers ou la destruction de nids

Les apiculteurs bretons ont informé sur la **précocité des miellées**. Il est plus que temps de se préoccuper **du traitement post-récolte**. Les résultats du **réseau sentinelle varroa de GDS Bretagne** évoquent une **infestation importante entre 2021 à 2024** ([Bulletin Santé Régional - janvier 2025](#)). Les résultats de 2025 sont en cours d'analyse. Durant la première vague de comptage du réseau sentinelle Varroa (du 23 au 30 avril 2025), **303 comptages** ont été effectués par les apiculteurs volontaires. **Vingt comptages sont supérieurs à 6 varroa/jour** (36 sont supérieurs à 3 varroa/jour).

Nous vous rappelons qu'il est fortement conseillé de **faire des comptages de varroas** dès/avant la récolte pour adapter la stratégie de traitement.

En parcours "essentiel" :

Si > 16 chutes naturelles de varroas / jour **sur au moins une colonie**, pose rapide des lanières de **BAYVAROL®** avec un **risque de ré-infestations** à l'automne car **le traitement ne dure que 6 semaines**. Refaire des comptages de varroas en décembre et si plus de 0,5 chute naturelle par jour, **faire un traitement à base d'acide oxalique** (VARROMED®, VARROXAL® ou API BIOXAL®).

Si < 16, possibilité de mettre en place le traitement que début septembre pour limiter les ré-infestations.

**=> BAYVAROL 4 lanières par ruche pendant 6 semaines,
à placer dans le couvain.**



© Thierry Vincent



En parcours "sécurisé" avec FORMIC PRO® :

1. Faire des comptages de varroas pour évaluer l'intérêt du traitement flash.



2. **Attention à la température extérieure** : idéalement, traiter si les températures annoncées pour les 3 jours à venir ne dépassent pas les 25°C, traiter tard le soir.

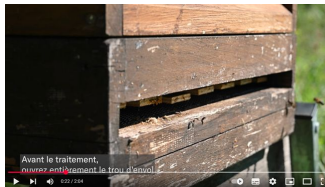
A partir de 30°C, traitement interdit.

Attention aux ruches au soleil.



3. **Aération adaptée :**

Fermer les plateaux - les petites aérations sur les côtés suffisent alors que les fonds pleins manquent d'aération - mais enlever les portières et vérifier que l'ouverture est suffisante, créer une chambre de ventilation au-dessus du traitement (couvre-cadre à l'envers si suffisamment profond ou positionner une hausse vide sur le corps de ruche). Attention à la végétation et aux obstacles devant les ruches.



Moins de 6 cadres d'abeilles (- de 10 000 abeilles) => pas de FORMIC PRO.
Eviter les sources de stress pendant le traitement (ne pas déranger les colonies, pas de chocs, ...)

Besoin de plus de renseignements ? Vous pouvez contacter le GDS Bretagne au 06 88 35 63 02 et consulter les documents ci-dessous :

[Schéma itinéraires Varroa 2025](#)

[Plaquette rotation médicaments BRETAGNE](#)

Pour rappel, bien lire la notice des médicaments avant utilisation.



Bulletin d'information de l'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère en région Bretagne

4

Bilan OMAA de janvier à juin 2025 et cas clinique Agnès Ménage (Référente OMAA Bretagne pour l'OVVT)

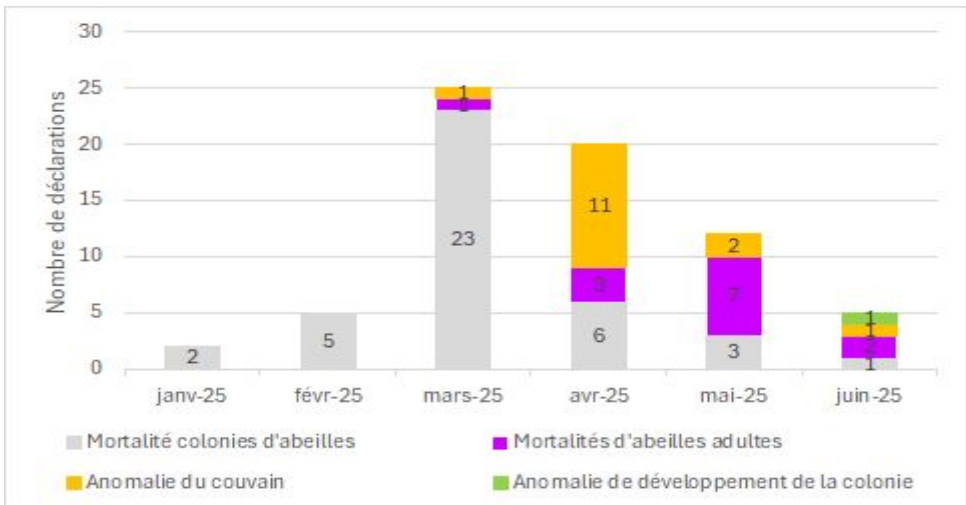
☎ 02 44 84 68 84 ✉ declaration-omaa@gtv-bretagne.org

Vidéo de présentation du dispositif :

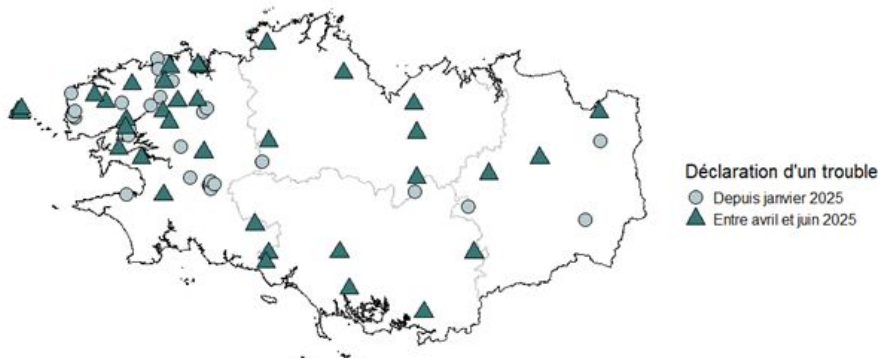
<https://www.youtube.com/watch?v=NILd73Mr3Ww>

1- Bilan du guichet unique de l'OMAA de janvier à juin 2025

Sur les mois de janvier à juin 2025, **69 déclarations** ont été enregistrées au guichet breton de l'OMAA. Elles concernent les ruchers de **46 apiculteurs** : 21 sont des détenteurs de moins de 10 colonies, 16 de 10 à 49 colonies, six de 50 à 199 colonies et 3 de plus de 200 colonies.



Depuis début 2025, on décompte 50 déclarations dans le Finistère, 7 dans les Côtes d’Armor et 6 dans le Morbihan comme en l’île-et-vilaine.



Sur les 69 déclarations, une a été orientée en Mortalité Massive Aiguë, 10 en Maladie Réglementée (toutes des suspicions de Loque américaine) et 58 en Autres troubles dont 23 ont fait l’objet d’une investigation. De nombreuses investigations sont en attente de résultats d’analyses. Nous détaillerons donc les conclusions dans le prochain bulletin.

2- Cas clinique : la maladie noire, toujours des tapis d’abeilles mortes et des abeilles noires ?

Un apiculteur appelle le guichet d’OMAA le 29 mai 2025 pour une anomalie sur une de ses deux colonies : depuis le 14 avril 2025, des abeilles sont rejetées sur la planche d’envol et des abeilles mortes sont présentes en grande quantité devant la ruche.

Investigation :

L’investigation a lieu le 30 mai 2025. Les abeilles mortes devant la ruche sont effectivement nombreuses car elles s’accumulent depuis 6 semaines, l’apiculteur ne les ayant jamais ramassées. A l’ouverture, la majorité des abeilles sont tremblantes et beaucoup se nettoient excessivement (cf Vidéo)

Analyse demandée	Résultat	Seuil de positivité
Rt-PCR CBPV	➢ 10 ¹⁰ copies du gène du virus par abeille	➢ 10 ⁸ copies du gène du virus par abeille
Acarapis woodi	Non détecté	Détecté

Il y a du couvain sur six cadres mais pas de ponte récente et une cellule royale ouverte. La colonie est donc en remérage. Les abeilles tremblantes sont récoltées pour rechercher le virus de la maladie noire (Chronic Bee Paralysis Virus) et le parasite Acarapis woodi. Les résultats des analyses nous permettent de conclure sans hésitation à une maladie noire.

Discussion :

Abeilles noires, dépilées ... ou pas, mortalités massives et aiguës ou faibles mais perdurant pendant plusieurs mois, abeilles tremblantes, se nettoyant excessivement, atteinte de la majorité des colonies ou d’une seule, diffusion dans le rucher ou pas.... les signes cliniques et leur évolution dans le temps peuvent être très variés avec cette maladie.
Les causes d’abeilles mortes devant les ruches sont multiples et parfois multi-factorielles donc conclure sans réelle investigation et analyses est illusoire. Face à ses cas, appeler le dispositif est votre meilleur option !

Actualités, formations et évènements

- **Vigilance vis-à-vis des risques d'introduction de maladies exotiques réglementées**

Suite à la confirmation de nouveaux cas d'infestation de colonies d'abeilles domestiques par *Aethina tumida* en Sicile et à la détection de l'acarien *Tropilaelaps mercedesae* en Russie et dans le nord-ouest de la Géorgie, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire appelle tous les apiculteurs et leurs organisations à la plus grande vigilance vis-à-vis de ces deux maladies exotiques réglementées. Tout apiculteur qui identifierait des coléoptères ou acariens suspects doit contacter dans les plus brefs délais l'OMAA de sa région ou la DDPP du département. Retrouvez plus d'informations sur le site du Ministère : [lien](#)

- **Fête du Miel**

La 3ème édition de la fête du miel, organisée par l'Association les Miels de Bretagne, se tiendra le **dimanche 30 novembre 2025** (10h-18h), au niveau de la **Halle Martenot de Rennes**. Retrouvez les infos [ici](#).

- **Journée Sanitaire Régionale Apicole**

La journée régionale sanitaire est de retour pour une 4ème édition.

Notez dès à présent la date : **Lundi 2 février 2026 en Centre Bretagne**.

- **Rediffusion de webinaires**

De nombreuses informations importantes y sont délivrées, visionnez les dès maintenant

- "Tropilaelaps : pire que Varroa ?" par FRGDS AURA : [lien](#)
- "Gestion de Varroa sur les essaims en saison" par GDS Pays-de-Loire : [lien](#)
- "Protéger les ruchers contre le Frelon asiatique à pattes jaunes" par GDS Pays-de-Loire : [lien](#)

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez envoyer un email à section.apicole@gds-bretagne.fr si vous souhaitez ne plus recevoir ce bulletin.

VOS PARTENAIRES APICULTURE



GDS BRETAGNE

13, rue du Sabot
CS 40028
22440 Ploufragan
06 88 35 63 02
section.apicole@gds-bretagne.fr



DRAAF BRETAGNE

Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne 15
Av. de Cucillé, 35000 Rennes
02 99 28 21 00



GTV BRETAGNE

BP 20360
22106 DINAN Cedex
02 96 85 60 49
sapi@gtv-bretagne.org



ADA BRETAGNE :

GIE Elevages de Bretagne
Maison de l'agriculture rue
Maurice Le Lannou
CS 64240, 35042 Rennes cedex
07 85 35 20 82
camille.ada@gie-elevages-bretagne.fr